

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 27 novembre 2020	N° 2020-473

Convocation du 20 novembre 2020

Aujourd'hui vendredi 27 novembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Nordine GUENDEZ, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Nicolas FLORIAN, Mme Fabienne HELBIG, M. Michel LABARDIN, M. Jacques MANGON, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESKINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alexandre RUBIO à M. Jean-François EGRON
Mme Emmanuelle AJON à Mme Christine BOST
Mme Josiane ZAMBON à Mme Véronique FERREIRA
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE
Mme Simone BONORON à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Myriam BRET à M. Jean TOUZEAU
Mme Pascale BRU à M. Stéphane DELPEYRAT
Mme Camille CHOPLIN à M. Pierre HURMIC
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO
Mme Fabienne DUMAS à M. Patrick BOBET
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS
M. Guillaume GARRIGUES à M. Alain CAZABONNE
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Gérard CHAUSSET
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA
M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Laure CURVALE
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Isabelle RAMI
Mme Sylvie JUQUIN à M. Patrick LABESSE
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Claudine BICHET
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Christophe DUPRAT
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Céline PAPIN
Mme Harmonie LECERF à M. Pierre HURMIC
Mme Anne LEPINE à M. Alain GARNIER
Mme Zeineb LOUNICI à M. Franck RAYNAL
M. Guillaume MARI à M. Didier CUGY
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY
M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUET-PITT
Mme Eva MILLIER à M. Franck RAYNAL
M. Marc MORISSET à M. Maxime GHESQUIERE
M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Michel LABARDIN
Mme Nadia SAADI à Mme Delphine JAMET
Mme Béatrice SABOURET à M. Nicolas FLORIAN
M. Thierry TRIJOLET à Mme Marie RECALDE
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Michel LABARDIN

EXCUSE(S) :

M. Philippe POUTOU.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Céline PAPIN à partir de 13h40
M. Patrick LABESSE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h20
M. Bernard Louis BLANC à Mme Brigitte BLOCH à partir de 16h00
M. Nordine GUENDEZ à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h15
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Bruno FARENIAUX à partir de 16h45
M. Olivier CAZAUX à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 17h20
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h00
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT à partir de 15h40
M. Guillaume GARRIGUES à M. Fabien ROBERT à partir de 15h40
Mme Zeineb LOUNICI à M. Jérôme PESKINA à partir de 15h40
M. Bastien MAURIN à M. Bruno FARENIAUX à partir de 16h45
M. Thierry MILLET à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULION à partir de 17h20
Mme Eva MILLIER à M. Jérôme PESKINA à partir de 15h40
M. Franck RAYNAL à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 15h40
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 15h40

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 27 novembre 2020	Délibération
	Direction des relations internationales	N° 2020-473

Sommet Afrique France 2020 - Attribution de subventions aux associations - Décision - Autorisation

Madame Céline PAPIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Appel à projets

Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux ont reçu 47 dossiers dont 43 étaient éligibles.

Après échanges et débats, 35 projets ont été labélisés « Bordeaux à l'unisson », leur permettant ainsi de bénéficier d'une valorisation dans le cadre de la communication officielle du Sommet Afrique-France. Parmi ceux-ci, 26 projets se sont également vu attribuer une subvention.

Une attention particulière a été accordée aux projets promouvant des solutions concrètes et innovantes pour des villes plus durables et promouvant les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

Le montant total des subventions attribuées par Bordeaux Métropole s'élève à 14.000 euros pour 15 projets.

Soit au regard de chaque porteur :

	PORTEUR DE PROJET	SIÈGE	DESSCRIPTIF DU PROJET	MONTANT ATTRIBUÉ	PART DU BUDGET GLOBAL DE L'ACTION
1	Association du FOULADOU	Bordeaux	Dégustation de produits culinaires sénégalais	500 €	12,5%
2	Compagnie Fabre Sénou	Le Haillan	Performance chorégraphique sur la mobilité quotidienne en Afrique (mototaxis de Cotonou)	1 000 €	8%
3	Association des Béninois de la Gironde (ABEGI)	Bruges	Exposition photographique présentant le centre régional Songhaï de Porto-Novo. Animations (chants, danses, cuisine traditionnelle).	500 €	24%
4	Association pour la Coupe d'Afrique des Nations de Bordeaux (ACANB)	Talence	Organisation d'une rencontre de football entre joueurs locaux d'origine africaines, participants de la Coupe d'Afrique des Nations Bordeaux en 2019, contre des joueurs français.	500 €	18,5%

5	YOBALEMA	Bordeaux	"Elles en scènes" (3 ^{ème} édition) journée d'animation (danse, théâtre, musique, bien être) en vue de soutenir la création d'un potager bio pour 37 femmes sénégalaises.	1 000 €	37,5%
6	Etudiants congolais de Bordeaux	Pessac	Réalisation de tableaux présentant des projets de transformations des déchets plastiques en œuvres d'art dans les rues de Kinshasa.	500 €	8%
7	Echange Nord Sud	Blanquefort	Organisation de stages gratuits autour d'un artiste bronzier burkinabé pour valoriser les déchets. Exposition des œuvres.	1 000 €	13,5%
8	Santé Féminine et Infantile (SAFI)	Pessac	Diffusions d'un documentaire sur la maternité France / Guinée. Animation et éducation populaire.	500 €	21%
9	COSIM Nouvelle Aquitaine	Bordeaux	Mobilisation d'entrepreneurs issus des diasporas africaines dans le cadre d'une formation et d'événements (afterworks, débats, etc.)	2 000 €	10%
10	Cœur Soleil	Pessac	Organisation d'ateliers d'écriture sur les imaginaires urbains (Kinshasa et Pessac), restitution.	1 000 €	67%
11	Du flocon à la vague	Bordeaux	Conférence et exposition photo sur le thème "Ressource en eau et déchets électroniques en Afrique : comment œuvre pour un numérique responsable ?".	2 000 €	66%
12	COH@BIT	Gradignan	Création d'unités de découverte de culture bioponique en collaboration avec l'université de Ségou.	1 000 €	87%
13	Train & Travel with Women in Africa (TTWFA)	Bordeaux	Organisation d'Olympiades de 2 jours sur le campus de l'Université Bordeaux Montaigne sur le tourisme durable.	500 €	25%
14	Let's Food Cities	Bordeaux	Projection d'un film présentant le système alimentaire de 14 villes dont Bordeaux et 3 villes africaines suivie d'un débat sur la transition des villes vers des systèmes alimentaires durables en favorisant la coopération internationale.	1 000 €	35%
15	Teo Aquitaine	Talence	Organisation d'un évènement culturel. Concert de l'ensemble symphonique Molto Assai.	1 000 €	13%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales,
VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des associations des aides accordées par les personnes publiques,
VU la délibération n°2020-85 du 14 février 2020 du Conseil de Bordeaux Métropole portant les modalités d'accueil et d'organisation du Sommet Afrique – France 2020,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDÉRANT que :

- malgré la suspension du 28^{ème} Sommet Afrique – France, les associations concernées ont réalisé leurs projets, engagé des frais préparatoires ou souhaitent reprogrammer leurs événements,
- les partenariats avec le secteur associatif sont fondamentaux dans le développement d'une politique de relations internationales au service des acteurs du territoire,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer aux associations susmentionnées les subventions correspondantes pour un montant total de 14 000 €,

Article 2 : d'autoriser le Président à signer tout acte afférent à ces subventions,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2020, chapitre 65 – article 65748 – fonction 048

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 novembre 2020

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 3 DÉCEMBRE 2020</p> <p>PUBLIÉ LE : 3 DÉCEMBRE 2020</p>	<p>Pour expédition conforme, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Céline PAPIN</p>
---	---